Hotel-Vidéos
(Tarif commun HV / TC HV)

Qu'est-ce qui est régi par le TC HV ?

L'objet de ce tarif est **la projection de films dans les établissements qui projettent, depuis une centrale, des supports audiovisuels dans les chambres d'hôtes, de locataires, de pensionnaires, etc. Utilisation dénommée ci-après, de manière générale, "hôtel vidéo".**

Le tarif se rapporte d'une part aux droits d'auteur sur la musique contenue dans les supports audiovisuels (droits des compositeurs, paroliers et éditeurs de musique) et appartenant au répertoire de SUISA et d'autre part aux droits voisins (droits des interprètes et des producteurs) du répertoire de SWISSPERFORM.

SUISA est organe commun d'encaissement et représentante de SWISSPERFORM.

Comment le prix de l'utilisation de la musique est-il fixé?

La redevance est calculée en fonction du nombre de chambre raccordées, indépendamment du fait qu'elles soient occupées ou non, ou que le service d'"hôtel vidéo" soit utilisé ou non. Les mois civils complets pendants lesquels l'établissement est fermé ne sont pas comptés dans le calcul de la redevance.

La redevance s'élève par chambre et par mois à :

- droits d'auteur	Fr. -.28
- droits voisins	Fr. -.22

Y a-t-il des réductions ?

Un rabais de 10% est accordé aux associations de clients actives sur l'ensemble de la Suisse, qui prélèvent les redevances auprès de leurs membres et les transmettent ensuite globalement à SUISA, et qui ont passé un contrat avec SUISA. La même réduction est accordée aux fournisseurs du service "hôtel vidéo" qui passent des contrats avec SUISA pour plusieurs hôtels et en respectent les conditions.

Que faut-il envoyer comme renseignement pour le décompte et quand ?

Les clients communiquent à SUISA, jusqu'au 20 du mois pour le mois précédent, les renseignements relatifs aux supports audiovisuels projetés. A cet effet, ils envoient à SUISA le programme remis dans chaque hôtel aux clients du service d'hôtel vidéo. Sur demande, et dans la mesure où ils sont connus, ils communiquent encore à la SUISA :

- le titre et le titre original
- le nom du producteur
- le pays d'origine
- la langue du film (VO)
- le nombre de projections par film

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:
SUISA, Division Film,
Avenue du Grammont 11 bis, CH-1007 Lausanne, Tél.: 021/614 32 32, fax 021/614 32 42
e-mail: suisa@suisa.ch